

**C.D LITIGES ET CONTENTIEUX**

Réunion du 17 Novembre 2021

Présents : Mmes HERVAUD Marie Madeleine MM. BOUQUET Jérôme, DUPUY François, PAGNOUX Mario, PREGHENELLA Jacques, VARACHAS Jacques, PIGNON Gérard.

Excusé(e)s : RADJAI MEBARKA Isabelle (non convoquée), MM. KOUROGHLIL Jamel, CASCARINO Georges.

Les décisions de la Commission Départementale des Litiges sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel, dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, conformément aux dispositions de l'article 188 et 190 des règlements généraux de la Fédération Française de Football et de l'article 30 des règlements sportifs du District de Football de la Charente-Maritime. Ce délai est ramené à deux (2) jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de coupes, toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la Fédération Française de Football. Les appels doivent être interjetés dans les conditions de formes prévues par l'article 190 des règlements généraux de la Fédération Française de Football.

Début de la réunion : 19h00

DOSSIERS TRAITÉS**N° 5 – US CERCOUX CLOTTAISE 1 – CHANIERES 1 en D3 Poule E****Du 23/10/2021****Match n° 50812.1**

- **Demande d'évocation du club de Chaniers par la commission des Litiges et contentieux qui sera examiné lors de la prochaine réunion en date du 08 décembre 2021.**

N° 11 – AUDITION D'US LA GEMOZE 3 – BEDENAC LARUSCADE SC 2**Concernant le match du 23 octobre 2021****Match n° 51043.1 en D4 POULE E****US LA GEMOZE**

NOM Prénom	Fonction	N° Licence	PRESENT	ABSENT	EXCUSE
GLARIA Christopher	Arbitre bénévole	1112448424	X		
BERNARDIN Michel	AA1	1180017077	X		
Joueur n°14 non inscrit sur la feuille de match	Joueur			X	
CHARRUAU Thierry	Capitaine	1129327821	X		



C.D LITIGES ET CONTENTIEUX

BEDENAC LARUSCADE

NOM Prénom	Fonction	N° Licence	PRESENT	ABSENT	EXCUSE
HILLAIRET David	AA2	254446504 8	X		
JULLION Ludovic	Dirigeant	301085962	X		
CALDERON Kévin	Capitaine	110244273 5	X		

- ✚ **Rectificatif des points en fonction des résultats de la feuille de match :** « La Commission des Litiges et Contentieux donne match perdu par pénalité au club de US LA GEMOZE, **retrait d'un point, 0 pt 0 but à 3** pour en reporter le bénéfice au Club de BEDENAC LARUSCADE. »

**Le président, et secrétaire de séance,
Mario PAGNOUX**

Prochaine réunion le 08 décembre 2021 à 19h